

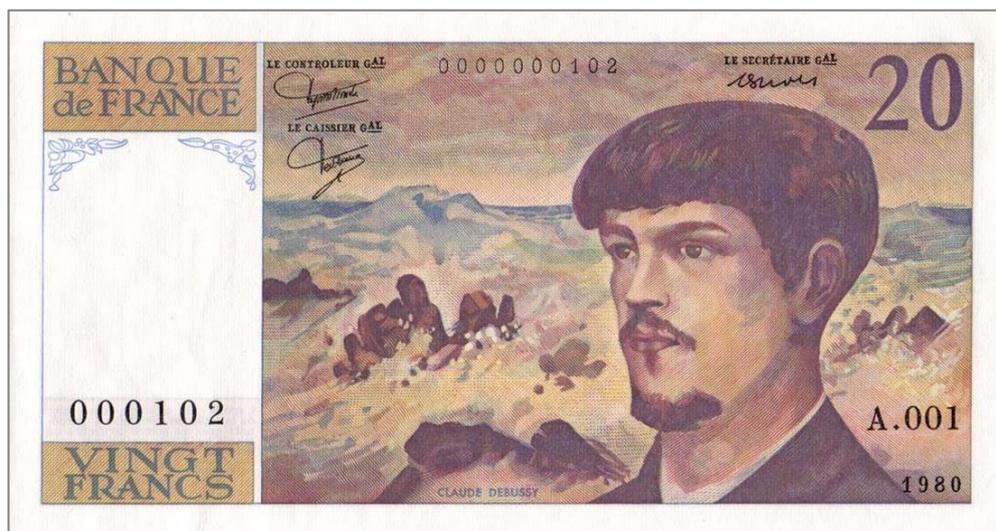
BILLETS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

1800 - 2001

20 francs BDF type 1980 « Debussy »

BDF198001

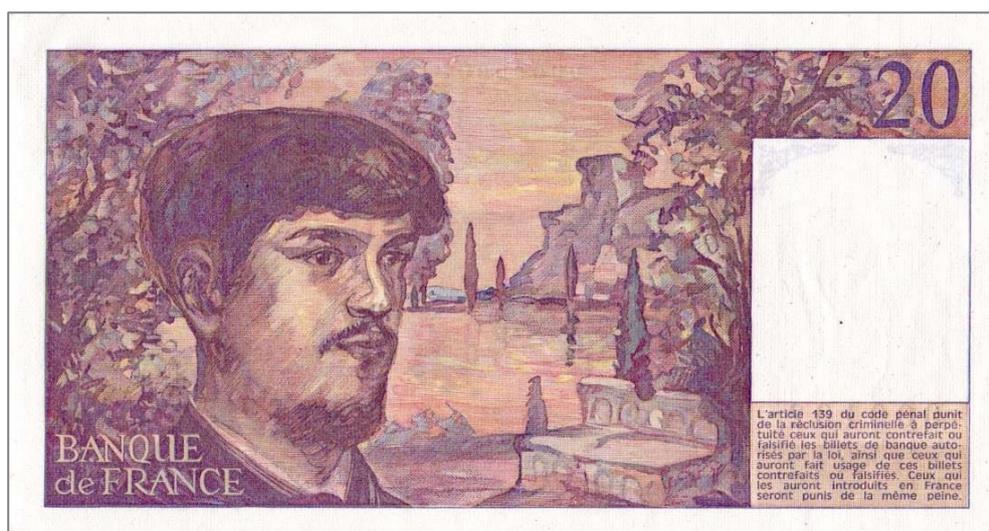
Recto



Filigrane
vu côté recto
et par
transparence
face à la
lumière



Verso



1 ^{ère} autorisation de création de	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal
4 août 1980	6 octobre 1981	1 ^{er} janvier 2002	17 février 2002

Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité

À la fin des années 1970, l'inflation née des chocs pétroliers crée une situation nouvelle dans l'échelle des billets : une coupure de 20 francs est nécessaire au remplacement de celle de 10 francs concurrencée, dans l'usage quotidien, par la pièce de monnaie. D'un montant atypique (le dernier 20 francs a été retiré de la circulation en 1950), le « Debussy » reprend les caractéristiques du 10 francs « Berlioz » qui disparaît peu à peu, mais sera doté en 1990 d'un fil métallique pris dans l'épaisseur du papier et d'une encre magnétique détectable par des capteurs spécifiques. L'objectif n'est guère de protéger la coupure dont le faible montant le met à l'abri de la contrefaçon, mais de tester en situation réelle de nouveaux signes de sécurité en vue d'une nouvelle série de billets.

Papier format en mm	75 x 140	force en g/m ²	60	nature	pur coton
---------------------	----------	---------------------------	----	--------	-----------

Procédés d'impression	recto	Offset sec en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette ; typographie en noir pour les signatures et les indices.
	verso	Offset sec en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu et violet).

Illustrations	recto	Le musicien français Claude Debussy (1862 – 1918) d'après le portrait peint par Marcel Baschet à la villa Médicis de Rome en 1884 et conservé au Musée d'Orsay. Au fond, décor sur le thème de « la Mer », œuvre du musicien.
	verso	Portrait de Debussy à l'identique inversé du recto, au fond décor de scène de la fontaine des aveugles de Pelléas et Mélisande, drame musical.

filigrane	Portrait de Debussy.
-----------	----------------------

Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 000102), série (A.001), numéro de contrôle (0000000102) et date de création (1980)
---------	--

Signataires	Secrétaire général, caissier général, contrôleur général
-------------	--

Conception	Banque de France
------------	------------------

Vignettes	Recto et verso dessinés par Bernard Taurelle
-----------	--

Gravure	Couleurs du recto gravées par Jacques Jubert, couleurs du verso par Jacques Hérouard.
---------	---

Papeterie	Banque de France
-----------	------------------

Impression	Banque de France
------------	------------------

Une combinaison de signataires :

a) Pierre Strohl - Jean-Jacques Tronche – Bernard Dentaud

Précisions

Type 1980 adapté 1986 (BDF198601)

Le mode de calcul du numéro de contrôle est modifié par le nouveau rang de la lettre de série W (22^e rang et non plus le 25^e, à partir de l'alphabet 16 millésimé 1986).

Deux combinaisons de signataires :

- a) Pierre Strohl – Denis Ferman – Bernard Dentaud
- b) Denis Ferman - Bernard Dentaud – André Charriau

Type 1980 modifié 1990 (BDF199001) : nouveau papier

Papier plus épais avec fil de sécurité et filigrane plus contrasté, indices en encre magnétique, signatures en offset et non plus en typographie (à partir de l'alphabet 27 millésimé 1990).



avant



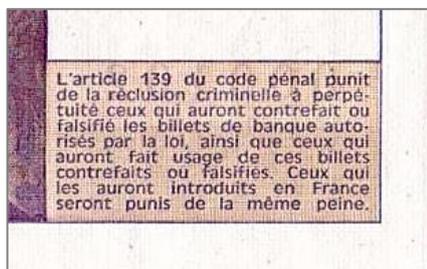
après

Quatre combinaisons de signataires :

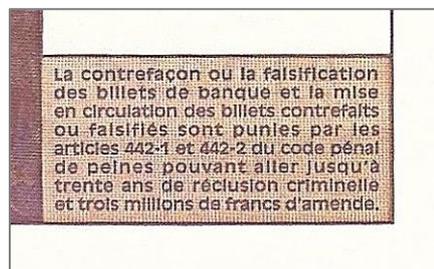
- a) Denis Ferman - Bernard Dentaud – André Charriau
- b) Didier Bruneel – Bernard Dentaud – André Charriau
- c) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – André Charriau
- d) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – Claude Vigier

Type 1980 modifié 1990 adapté 1995 (BDF199501) : nouveau code pénal

Changement des pénalités (à partir de l'alphabet 47 millésimé 1995).



avant



après

Deux combinaisons de signataires :

- a) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – Claude Vigier
- b) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – Yves Barroux

Montant total autorisé en création (11 août 1980 – 13 mars 1997)

32 milliards de francs, soit 1,6 milliard de billets (64 alphabets de 25 millions de billets).

Nota : un alphabet = 25 séries d'un million de billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i »).